

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Dialyse à l'Île de la Réunion : les patient-e-s demandent que la lumière soit faite

Paris, le 6 octobre 2017,

Depuis plusieurs mois, Renaloo a été interpellé par des patients ainsi que par de [nombreux articles parus dans la presse régionale réunionnaise](#), au sujet d'irrégularités dont serait à l'origine une importante association de dialyse à but non lucratif. Selon ces informations, elle se serait adossée à plusieurs sociétés privées, permettant le détournement de sommes très importantes, issues des remboursements des séances de dialyse par l'assurance maladie.

Si ces faits étaient avérés, compte tenu du nombre important de patients pris en charge par cette structure - près de 800, soit plus de 40% de l'ensemble des patients dialysés sur l'Île - ils contribueraient à expliquer la situation déplorable de la prise en charge de l'insuffisance rénale terminale à la Réunion, qui est bien connue et documentée, notamment grâce [aux données du registre REIN](#), géré par l'Agence de la biomédecine.

Elle est notamment caractérisée par un **très mauvais accès à la greffe rénale**, qui constitue pourtant [le traitement le plus efficace](#), améliorant la qualité et l'espérance de vie des patients, le tout pour un coût très inférieur à la dialyse pour le système de santé (HAS).

Le taux de patients inscrits sur la liste d'attente de greffe à la Réunion est 3 fois moins élevé qu'en métropole (8% versus 25%), assorti de délais d'inscription et d'attente sensiblement plus longs, conduisant à ce que **seulement 17% des patients dont les reins ne fonctionnent plus soient greffés à la Réunion, contre 44% au plan national**.

De même, l'accès aux modalités de **dialyse à domicile**, qui permettent aux patients d'être plus autonomes et d'avoir une meilleure qualité de vie, est très faible sur l'Île. Seulement 4% des patients sont en dialyse péritonéale (8% en moyenne nationale) et l'hémodialyse à domicile y est inexistante. La fréquence plus élevée des maladies rénales et du diabète à la Réunion ne permet pas d'expliquer ces écarts.

Face à ces différents constats et interrogations, et à la gravité des conséquences médicales et humaines pour les patients, [Renaloo a alerté le 30 septembre dernier la Ministre des Solidarités et de la Santé](#), lui demandant de diligenter une enquête pour que toute la lumière soit faite sur cette affaire.

Nous avons appris avec satisfaction que la chambre régionale des comptes vient d'être saisie à ce sujet. Nous espérons que cette enquête pourra répondre aux nombreuses questions que les patients se posent et contribuera à améliorer le sort qui leur est réservé.